
[Imprimer](#)

Une maîtrise d'œuvre pour le doublement d'ouvrages d'art et l'aménagement de passerelles

Image

Epafrance souhaite confier une mission de maîtrise d'œuvre pour le doublement d'ouvrages d'art et l'aménagement de passerelles dans les ZAC du parc et du centre historique à Chessy et Coupvray (Seine-et-Marne).

La phase IV du programme d'aménagement mené par Eurodisney prévoit la requalification des axes structurants que sont l'avenue Hergé sur la commune de Chessy puis l'avenue Schumann et l'avenue de l'Europe sur la commune de Coupvray. Des voies qui relient les communes de Val d'Europe agglomération à des axes routiers majeurs (autoroute A4), ainsi qu'à la méga-centralité du territoire.

La requalification de ces infrastructures routières, qui doivent accueillir le projet de transport en commun en site propre qui reliera Esbly à Val d'Europe (TCSP-EVE), implique le doublement de l'ouvrage d'art franchissant la Marina (Point H) et de celui franchissant le boulevard du Parc.

Un marché public a donc été lancé par Epafrance pour mener une mission de maîtrise d'œuvre pour le doublement des deux ouvrages d'art existants sur l'avenue Schumann, d'une part, et pour l'aménagement de quatre passerelles, d'autre part. Dans ce cadre, le titulaire devra réaliser des études de faisabilité, l'avant-projet, le projet, l'assistance à la passation des contrats de travaux, l'examen de la conformité au projet des études d'exécution, la direction de l'exécution des travaux, l'assistance lors de la réception et la phase de suivi du parfait achèvement.

[Consulter l'avis](#)